

Mercredi 24 mai 2017



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 36) — *Loi d'exécution du budget de 2017 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2017*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 204) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 205) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. FLETCHER

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. SWAN

M. MALOWAY

M^{me} MARCELINO (Logan)

M. MARCELINO (Tyndall Park)

M. SARAN

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(49 h 46 min)

(Assemblée — Santé, Aînés et Vie active)

(salle 255 — Finances)

(salle 254 — Conseil exécutif)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 16) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

(amendements [3] — M. SWAN)

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

(amendement [1] — M. SWAN)

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 18) — *Loi sur la sécurité de la Cité législative/The Legislative Security Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

(amendements [3] — M. SWAN)

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 25) — *Loi sur la réduction des méfaits du cannabis (modification de diverses dispositions législatives)/The Cannabis Harm Prevention Act (Various Acts Amended)* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

(amendements [6] — M^{me} la ministre STEFANSON)

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 26) — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

(amendements [2] — M. SWAN)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le ministre FIELDING

(N^o 9) — *Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes/The Advocate for Children and Youth Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le ministre FIELDING

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants (compétences et formation du personnel)/The Community Child Care Standards Amendment Act (Staff Qualifications and Training)* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le ministre GOERTZEN

(N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le ministre FRIESEN

(N^o 21) — *Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

(amendé — comité)

M. le ministre FRIESEN

(N^o 22) — *Loi sur la responsabilisation en matière de réglementation et modifiant la Loi sur les textes législatifs et réglementaires/The Regulatory Accountability Act and Amendments to The Statutes and Regulations Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 28) — *Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* GOERTZEN

(N^o 29) — *Loi sur la restructuration des unités de négociation dans le secteur de la santé/The Health Sector Bargaining Unit Review Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la *ministre* COX

(N^o 23) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche/The Fisheries Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(M. SWAN)

Motion de M. le *ministre* GOERTZEN

(N^o 34) — *Loi sur l'aide médicale à mourir (protection des professionnels de la santé et autres)/The Medical Assistance in Dying (Protection for Health Professionals and Others) Act*
(Période des questions orales — 15 min)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 24) — *Loi de 2017 sur la réduction du fardeau administratif et l'efficacité du gouvernement/The Red Tape Reduction and Government Efficiency Act, 2017* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 27) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(Recommandé par l'administrateur)

M^{me} la *ministre* CLARKE

(N^o 30) — *Loi sur la gestion locale des véhicules avec chauffeur/The Local Vehicles for Hire Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M. le *ministre* WISHART

(N^o 31) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M. le *ministre* EICHLER

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur le financement d'organismes de producteurs agricoles/The Agricultural Producers' Organization Funding Amendment Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* MICKLEFIELD

Que malgré le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, le projet de loi 213 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)* — soit réinscrit pendant la deuxième session de la 41^e législature à l'étape où il se trouvait au moment de la prorogation de la première session de cette même législature.

[M^{me} MARCELINO (Logan) — illimité]

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* GOERTZEN — Financement souple, durable et à long terme en matière de soins de santé

Attendu :

que la santé est le poste budgétaire le plus important pour les provinces et les territoires, lesquels sont responsables de la prestation de services de santé de qualité pour les Canadiens;

que les provinces couvrent plus de 75 % des coûts liés aux soins de santé et que le gouvernement fédéral continue de réduire l'augmentation de son financement;

que l'approche unilatérale du gouvernement fédéral ainsi que son refus d'entreprendre une discussion sur l'importance d'un partenariat durable et à long terme visant le financement des soins de santé devraient préoccuper tous les Manitobains;

que le Manitoba fait face à une situation budgétaire difficile et que la décision prise par le gouvernement fédéral de réduire le financement des soins de santé de plus de un milliard de dollars au cours des dix prochaines années rendra encore plus difficile la fourniture des services aux Manitobains;

que le financement provenant du fédéral est essentiel pour que la province puisse faire face aux coûts grandissants associés aux besoins en matière de soins de santé de sa population croissante et vieillissante,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à réitérer la position exprimée par d'autres gouvernements représentant les intérêts de 90 % de la population du Canada, soit qu'avant de poursuivre les discussions sur le renouvellement de l'entente sur les transferts fédéraux en matière de santé, les premiers ministres provinciaux demandent à celui du gouvernement fédéral de les rencontrer au sujet de la nécessité de prévoir un financement du système des soins de santé qui soit souple, durable et à long terme et, si cette rencontre n'a pas lieu, que toute réduction proposée de ce financement soit reportée à l'exercice 2018-2019.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 17 min]

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. LAGIMODIERE

(N° 226) — *Loi sur la Journée de reconnaissance des agents de conservation du Manitoba/The Manitoba Conservation Officers Recognition Day Act*

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

PROPOSITIONS

M. MARTIN — Mauvaise gestion de la part du gouvernement provincial précédent à l'égard d'Hydro-Manitoba

18. Attendu :

qu'après 17 ans de mauvaise gestion de la part du gouvernement provincial précédent, Hydro-Manitoba a été obligée de contracter des dettes insurmontables et de prendre des risques financiers indus;

que bien que la Régie des services publics ait recommandé en 2014 la mise en œuvre d'une agence autonome d'effacement de la consommation, le gouvernement provincial précédent a refusé de le faire;

que les médias ont révélé que le vice-premier ministre et ministre des Affaires autochtones et du Nord du gouvernement provincial précédent a tenté d'influencer les Premières nations en offrant des contrats d'Hydro-Manitoba en échange de votes pour le député de Saint-Boniface dans la course à la direction contre son ancien collègue;

que sous le gouvernement provincial précédent, les tarifs d'électricité ont augmenté de plus du double du taux d'inflation;

qu'en raison de la mauvaise gestion de la part du gouvernement provincial précédent, on prévoit que les tarifs d'électricité doubleront au cours des vingt prochaines années;

que le gouvernement provincial précédent a promis aux Manitobains que le projet BiPole III ne leur coûterait rien;

qu'en raison des mesures prises par le gouvernement provincial précédent, les dépassements des coûts des travaux du projet de la centrale hydro-électrique de Keeyask s'élèvent actuellement à 2,2 milliards de dollars;

qu'en raison de la gestion irresponsable du gouvernement provincial précédent, les projets Keeyask et BiPole III coûteront aux Manitobains 4,9 milliards et 7,8 milliards de dollars respectivement;

qu'à l'heure actuelle, les contribuables manitobains payent maintenant pour les erreurs commises par le gouvernement provincial précédent, ce qu'on pourrait qualifier de « taxe BiPole-Keeyask du NPD »,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse que la mauvaise gestion de la part du gouvernement provincial précédent à l'égard d'Hydro-Manitoba a forcé la société de la Couronne à augmenter les tarifs pour tous les contribuables manitobains.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le jeudi 25 mai 2017, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Manitoba East Side Road Authority » et daté de septembre 2016;
 - rapport du vérificateur général intitulé « Public Interest Disclosure Investigation Manitoba East Side Road Authority » et daté de septembre 2016.
-